

Date de parution:
27/12/2024



n°59

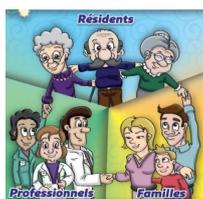


Dates à retenir:

16 janvier 2025:

Réunion du Conseil de
la Vie Sociale

Bulletin d'informations



COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES FAMILLES ET PROCHES - CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS) DE L'ÉTABLISSEMENT

Le conseil de la vie sociale est une instance d'échanges et de rencontres entre les résidents, les familles, les professionnels, les bénévoles et la direction. Cette instance permet à chacun de s'exprimer sur le fonctionnement de l'établissement et ainsi permettre d'améliorer la qualité de vie et de services des résidents.

Le nombre de réunion est de 4 sur une année.

Afin de compléter le collège des représentants des familles et des proches, un appel à candidature est lancé. Si vous êtes intéressés pour participer à cette instance, n'hésitez pas à envoyer un mail à accueil@lasaintefamille.org.

APPEL À PROJET

L'établissement a obtenu des financements pour réaliser un tiers lieux à l'EHPAD. Le but du tiers lieux est de permettre à des personnes extérieures de l'EHPAD de venir passer des moments d'échanges et de convivialité avec les résidents. Le tiers lieux sera un espace BAR/FRIPERIE, en partenariat avec le CCAS d'Argentré du Plessis. D'autres activités pourront être proposées par des intervenants extérieurs ou bénévoles. Des travaux d'aménagement devront être réalisés pour permettre d'ouvrir cet espace.

HYGIÈNE BUCCODENTAIRE

En lien avec le projet d'établissement, les professionnels travaillent sur le développement des actions de préventions de l'hygiène buccodentaire. L'établissement a signé une convention avec le Centre Bucco-dentaire de Janzé pour permettre aux résidents, en grande dépendance, de bénéficier de soins adaptés.

Cet accès (2 à 3 créneaux par mois) ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins, notamment en termes de prévention.

L'Union française pour la santé bucco-dentaire recommande une visite annuelle pour toutes personnes, y compris les personnes porteuses d'appareil dentaire, avec un détartrage si nécessaire afin d'éviter la prolifération de caries et le déclenchement de maladies des gencives.

Une mauvaise santé bucco-dentaire engendre un risque d'infection mais aussi peut-être responsable de troubles de la mastication, de la déglutition et de dénutrition.

Les familles, ou les proches recevront un mail afin de connaître le nom du dentiste du résident et s'il y a un suivi buccodentaire.

N'hésitez pas à consulter notre site internet, où vous pouvez retrouver nos actualités.

lasaintefamille.org

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La direction, ainsi que les membres du conseil d'administration vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année à vous et vos familles.

